



Demande de recours sur une validation des acquis (vae)

Par **ryanenzo_old**, le **24/10/2007** à **18:45**

Bonjour, j'ai déposé une demande de validation des acquis (VAE) auprès d'une université pour une licence professionnelle. Après avoir eu l'accord de l'université pour une validation totale et après un suivi d'un an avec un conseiller de la fac sur mon dossier qui l'a évalué comme excellent. j'obtiens de la part du président du jury une décision abérhént et je cite "vous n'avez aucune compétence pour valider ce diplome. qu'elles sont les recours possible? merci d'avance